

31 MARS 2019

REGLEMENT DE COURSES

BLUE RACE LE PAVIOT



LE PAVIOT

01400 Sandrans

Horaire de RDV : **non défini**

Version : Règlement Blue Race du 31.03.19 - V1.0



Table des matières

Note d'intention orga	3
Infos pratiques.....	4
Accès.....	4
Restauration	4
ASSURANCE – Usage d'un drone de loisir	4
Planning	5
Organisation vols Solo	5
Les Départs	5
Chronométrage	5
Circuit	5
Matériels.....	6
Quad	6
Batteries	6
VTX.....	6
Inscription.....	7
Liens.....	7
Contact	7

Note d'intention orga

La note d'intention de l'orga est un message qui s'adresse aux participants :

Cette course se veut conviviale et simple. Elle sera la 2eme après celle du 17/03 et pourra bénéficier directement de son retour d'expérience.

Le terrain est GRAND, dégagée et simple d'accès. C'est un terrain de cross d'équitation, il y a déjà des obstacles qui seront adapté à la course de drone.

La participation est payante, l'objet de la participation est de couvrir à minima les frais de location du lieu et les diverses installations liées à la course. Même si la volonté est de fournir le meilleur service à moindre coût, il faut avoir conscience de ce coût afin de perdurer les courses de drones.

Le règlement va fortement après la course du 17 mars. Pas de règlement FFAM appliqué. Une affiliation à la FFAM est en cours d'étude.

La volonté est de réaliser des sessions Solo chronométrées. Ce sera un classement à point en fonction des chronos mais aussi en fonction des options prises sur le terrain.

La grandeur du terrain va permettre de jouer sur le circuit. Il y aura 2 versions de circuit.

- *Un circuit orienté sur la vitesse et des grands axes de tracé.*
- *Un 2eme circuit orienté sur la technique et la gestion de batterie.*

Vous pourrez choisir lequel vous souhaitez faire et répartir vos sessions au choix entre les 2 circuits.

Vous l'aurez compris, si vous vous inscrivez, vous ne saurez pas comment la course va se dérouler avant le jour J. L'orga s'engage cependant à ce que tous les pilotes aient 7 sessions de vols minimum + bonus de final pour les meilleurs.

Merci et rendez-vous le 31 mars.

Infos pratiques

Vous trouverez sur place :

- une zone paddock (tables et bancs) non accessible au public avec distribution d'électricité à l'abri de la pluie et du vent.
- un briefing qui intègre une reconnaissance du circuit et les différentes consignes de l'organisateur
- une zone café à la disposition des pilotes

Chaque course se fait via inscription préalable en ligne, pas d'inscription le jour J possible.

Horaire – NON défini

Accès

- en voiture avec un grand parking devant le site Gratuit
- en hippopotame – prévoir sa paille et son cure dent

Restauration

Formule restauration non inclus à la participation cependant :

- Un foodtruck sera présent sur place
- Boulangeries et magasins à 15 min en voiture
- Macdo à 15 min en voiture

ASSURANCE – Usage d'un drone de loisir

Pour rappel ce que nous dit la loi :

Responsabilités en cas de dommages aux tiers, assurance

« Le télépilote d'un aéromodèle peut être rendu responsable, dans les conditions du code civil, des dommages causés aux autres aéronefs et il est de plein droit responsable des dommages causés aux personnes et aux biens à la surface (articles L. 6131-1 et L. 6131-2 du code des transports). »

- ➔ Il convient donc pour le télépilote de vérifier les conditions dans lesquelles son activité est assurée, via son contrat de responsabilité civile (ex : contrat multi-risques habitation) ou via une assurance spécifique.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/modeles-reduits-et-drones-loisir#>

Les 10 commandements des drones de loisirs : [usages d'un drone de loisirs](#)

En vous inscrivant à un évènement du Chêne Bleu, vous vous engagez à être assuré pour l'usage de drone de loisirs.

Planning

NON défini – en cours de réflexion

Organisation vols Solo

NON défini – en cours de réflexion

Les Départs

L'ordre de passage sera établi par avance et connu le jour J.

Il permettra aux pilotes de paramétrer leurs quads sur les bonnes radios fréquences en avance.

Un pilote pourra toujours revoir ses réglages entre 2 départs.

Il est demandé aux pilotes d'être prêt pour leur départ. Il n'y aura pas de décalage ou de départ reporté.

Chronométrage

Système de chronométrage basé sur détection de radio fréquence

Circuit

Le site fera office de décor naturel, de la signalétique sera mise en place pour une plus grande clarté du tracé.

Le site est limité à 150m en altitude de vol sur le Géoportail.

Tout est accessible à pied en 5min depuis le poste de pilotage et le paddock.

95% du tracé est visible depuis le poste de pilotage.

Distance du tour env : à voir selon config circuit entre 300 et 500ml

Matériels

Quad

Toutes catégories acceptées

→ Sélection Radio Fréquence obligatoire ←

Batteries

Pas de limitation en batteries

VTX

Pas d'imposition particulière

Si un VTX pose un problème vis-à-vis des autres participants, le matériel sera interdit de course.

Inscription

Il est nécessaire aux pilotes de s'inscrire en amont afin de garantir une bonne organisation de la course.

Frais d'inscription = 25€ /Solo pour 7 sessions minimum de 10 min

L'inscription se fait individuellement via la billetterie de l'événement.

La course est ouverte à toute personne physique et MAJEUR.

Exceptions pour les mineurs accompagnés d'un représentant majeur et une autorisation parentale.

Aucun remboursement.

Exception si annulation déclarée par l'organisateur suite intempéries, une réduction de 50% sera appliquée pour une prochaine inscription de Blue Race.

Liens

[Billetterie](#)

Contact

Tiphaine Duchene – 0683144736 – t.duchene@lechenebleu.fr